

L'épargne est *dans le pré*



Une épargne qui peut refléter vos valeurs

L'épargne salariale permet d'investir dans des fonds répondant à des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), ou soutenant des projets solidaires.

Comprendre l'ISR

Les fonds ISR visent à concilier **valeurs personnelles** et **performance financière**.

Ils intègrent des critères **Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)** en complément des critères financiers traditionnels.

Les fonds solidaires, un impact social concret

Une partie de votre épargne est investie dans des projets à forte utilité sociale :

- accès à l'emploi,
- logement social,
- transition énergétique...

Un moyen simple d'agir à travers votre épargne.

Les bénéfices pour votre épargne

Investir de manière responsable, c'est :

faire fructifier votre épargne, diversifier vos placements, **tout en soutenant des activités en accord avec vos valeurs.**



Des retombées visibles sur le terrain

Votre épargne peut contribuer à :

- la transition écologique, la création d'emplois solidaires,
- l'accès au logement pour des familles en difficulté.

Des effets réels, mesurables, et utiles à la société.

En bref

Investir dans l'ISR, les fonds verts ou solidaires, c'est allier investissement et engagement.

**Une manière simple d'agir pour demain,
tout en construisant votre épargne.**

Retrouvez les réponses à toutes vos questions sur :

www.epargnesalariale-france.fr